

EN FOI DE QUOI Nous avons fait rendre Nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau du *Canada*. TÉMOIN, Notre Très-Fidèle et Bien-Aimé Cousin et Conseiller, le Très-Honorable SIR FREDERIC TEMPLE, COMTE DE DUFFERIN, Vicomte et Baron *Clandeboye* de *Clandeboye*, dans le Comté *Down*, dans la Pairie du Royaume-Uni, Baron *Dufferin* et *Clandeboye* de *Ballyleidy* et *Killeberagh*, dans le Comté *Down*, dans la Pairie d'*Irlande*, et Baronnet, Chevalier de Notre Très-Illustre Ordre de *Saint-Patrice*, et Chevalier Commandeur de Notre Très-Honorable Ordre du *Bain*, Gouverneur-Général du *Canada*, et Vice-Amiral d'icelui.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité d'OTTAWA, dans Notre dite Puissance, ce DEUXIÈME jour de JANVIER, en l'année de Notre Seigneur mil huit cent soixante et quatorze, et de Notre Règne la trente-septième.

Par Ordre,

RICHARD POPE,
Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Canada.

CANADA.



Canada.

DUFFERIN.

[L. S.]

VICTORIA, par la grâce de Dieu Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande
Défenseur de la Foi, etc., etc., etc.

A tous ceux à qui ces présentes parviendront,—SALUT :

SACHÉZ que, désirant et ayant résolu, aussitôt que faire se pourra, de rencontrer Notre peuple de Notre Puissance du *Canada*, et d'avoir son avis en parlement, Nous, par et de l'avis de Notre Conseil Privé du *Canada*, par ces présentes convoquons la Chambre des Communes dans et pour Notre dite Puissance, et la sommons de se réunir en Notre Cité d'*Ottawa*, en Notre dite Puissance, JEUDI le DOUZIÈME jour de MARS prochain, pour là et alors conférer et traiter avec les Grands Hommes et le Sénat de Notre dite Puissance.